

## G9 - LA FRANCE : DES ESPACES RURAUX MULTIFONCTIONNELS ENTRE INITIATIVES LOCALES ET POLITIQUES EUROPÉENNES

Séance 1 : 1 heure

### Introduction

Doc. vidéoprojeté : « Le village d'Avignonet-Lauragais près de Toulouse (Occitanie) »

Doc. vidéoprojeté : « Un mouvement de protestation contre la réforme de la PAC 2023 devant le... »

- En France, les espaces ruraux sont au cœur de nombreux enjeux : des enjeux d'aménagement liés à leur multifonctionnalité mais aussi des enjeux politiques du fait des politiques européennes.
- Les **espaces ruraux** (espaces souvent faiblement peuplés, traditionnellement dédiés aux activités agricoles et qui s'opposent par conséquent aux espaces urbains) sont marqués par les mutations des systèmes agricoles, par la pression urbaine et par la **multifonctionnalité** (diversité des fonctions au sein d'un territoire). Cette multifonctionnalité prend des formes variées, comme le télétravail, la fonction résidentielle, l'essor des activités de loisirs et la production d'énergies renouvelables.
- Mais les espaces ruraux français connaissent une évolution contrastée. Alors que certains d'entre eux sont vieillissants, d'autres connaissent un véritable renouveau sous l'effet d'initiatives locales prises par des acteurs privés ou publics, comme des agriculteurs ou des maires. Les politiques menées par l'Union européenne, notamment la Politique agricole commune, et par l'État contribuent à façonner les espaces ruraux de notre pays dans le cadre d'opérations d'aménagement.
- **Problématique : Comment les espaces ruraux français, « coincés » entre des logiques et des acteurs locaux et européens, sont-ils affectés par d'importantes recompositions ?**

### I. Des espaces ruraux français affectés par des mutations

#### A. Dans les campagnes, des espaces productifs en mutations

Doc. vidéoprojeté : « L'agriculture en France »

Doc. vidéoprojeté : « Un paysage agricole en Bretagne : Naizin dans le Morbihan »

Doc. vidéoprojeté : « L'usine de poudre de lait de Carhaix, symbole de l'industrialisation... »

Doc. vidéoprojeté : « La population active des espaces ruraux »

Doc. vidéoprojeté : « Un lieu touristique »

- Les espaces agricoles français se sont transformés à partir de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. La mondialisation et la Politique agricole commune mise en place par l'Union européenne ont conduit à une modernisation des exploitations (mécanisation, engrais et produits phytosanitaires) et à une spécialisation des productions (céréaliculture, viticulture, maraîchage, élevage bovin, élevage porcin). L'agriculture française est donc une **agriculture productiviste** (agriculture cherchant à produire beaucoup en peu de temps et sur peu d'espace).
- L'industrie en zone rurale connaît les mêmes dynamiques que dans l'ensemble du pays. Les entreprises qui n'ont pas su ou pu se moderniser continuent de disparaître (textile) alors que des industries agroalimentaires continuent de prospérer. Plusieurs **technopôles** (espaces productifs tournés vers les technologies innovantes qui regroupent des entreprises, des centres universitaires et de recherche) ont essaimé dans des zones rurales ou dans des **zones périurbaines** (zones urbanisées de façon diffuse au-delà des banlieues des grandes villes).
- Les espaces ruraux se sont tertiariés depuis trois décennies : 66% des actifs ruraux travaillent dans le secteur des services en 2019. L'économie présentielle (ensemble des activités destinées à satisfaire les besoins des populations locales et touristiques de passage) assure la majeure partie de ces nouveaux emplois (services aux personnes...). L'activité touristique est de plus en plus présente dans les territoires ruraux. Leur mise en valeur par le tourisme vert (formes de tourisme pratiquées dans les espaces ruraux) transforme les campagnes en aires récréatives : les touristes y pratiquent surtout l'**agritourisme** (forme de tourisme pratiquée à la ferme) et l'**écotourisme** (forme de tourisme qui se fait dans le respect des milieux fréquentés).

## B. De nouvelles relations entre les espaces ruraux et urbains

Doc. vidéoprojeté : « Le temps de transport domicile-travail »

Doc. vidéoprojeté : « Sauvian : un vignoble en recul face à la périurbanisation »

Doc. vidéoprojeté : « La Chapelle-sur-Erdre : desserrement des activités et périurbanisation »

Doc. vidéoprojeté : « Les néoruraux investissent les espaces ruraux »

- Les déplacements quotidiens qu'effectuent les **navetteurs** (actifs ayant un emploi mais qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence) entre le lieu de domicile et le lieu de travail se sont intensifiés et allongés depuis trente ans. Ceci résulte à la fois de la densification de l'espace périurbain et de son extension qui englobe une part croissante de communes rurales : ainsi, les distances parcourues se sont rallongées et les temps de trajets se sont allongés du fait d'embouteillages croissants sur les infrastructures de transport autour des métropoles.
- L'espace périurbain, où vivent presque 30% des Français, prend essentiellement la forme d'habitat pavillonnaire : il se couvre de lotissements composés de pavillons individuels, bâtis sur les terrains n'excédant pas 1 000 m<sup>2</sup> (de quoi y placer une terrasse, une balançoire, un trampoline et éventuellement une piscine). L'espace périurbain accueille aussi des activités résultant du **desserrement urbain** (déplacement d'activités industrielles vers les périphéries des agglomérations du fait du manque d'espace) ou d'implantations *ex nihilo* : des grandes surfaces commerciales, des centres de recherche, des zones d'activités...
- Avec l'installation de **néoruraux** (citadins venus s'installer en zone rurale) dans les campagnes, les frontières entre l'espace urbain et l'espace rural s'estompent. Ces nouveaux habitants conservent un mode de vie urbain qu'ils diffusent dans le monde rural (ils continuent notamment à aller travailler en ville) et sont très demandeurs des services dont ils disposaient en ville (services de soins, services de garde d'enfant, commerces, restauration...).

## C. Une renaissance rurale au sein des espaces ruraux français

Doc. vidéoprojeté : « Les campagnes françaises, une nouvelle démographie »

Doc. vidéoprojeté : « Un espace rural attractif : Treffieux (Loire-Atlantique) »

Doc. 4 page 224 : « L'essor du périurbain en France »

Doc. vidéoprojeté : « Les espaces ruraux les plus isolés »

Doc. vidéoprojeté : « Les commerces, marqueurs de la gentrification »

- Après un long déclin, la population des espaces ruraux français augmente désormais au même rythme que l'ensemble de la population française (+ 0,7% par an). Davantage lié au **solde migratoire** (différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une année) qu'au **solde naturel** (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une année), ce renouveau pourrait, d'après certains géographes et sociologues, s'accélérer avec la crise sanitaire liée au Covid-19. Le renouveau concerne aujourd'hui la quasi-totalité du territoire national mais cette reprise recouvre des situations très différentes.
- Les espaces ruraux périurbains contribuent au rajeunissement du monde rural par l'installation de jeunes actifs (souvent des couples de trentenaires) et de leurs enfants. Les espaces ruraux plus isolés attirent plutôt des populations retraitées : elles achètent des résidences secondaires, accentuant ainsi le vieillissement de ces campagnes. Il existe également des espaces ruraux en voie de **désertification** (diminution de la population liée au vieillissement de celle-ci et au départ des jeunes générations) dans les zones enclavées (moyenne montagne).
- L'arrivée de nouveaux habitants se traduit par une augmentation de la fonction résidentielle des campagnes : les lotissements périurbains et les résidences secondaires dans les espaces ruraux peuvent conduire à la **gentrification rurale** (renouvellement de la composition sociale et démographique de certains espaces ruraux au profit de ménages plus aisés) des campagnes.

## II. Des espaces ruraux français face à de multiples enjeux

### A. Valoriser et soutenir les productions agricoles et l'élevage

Doc. vidéoprojeté : « Une agriculture française performante »  
Doc. vidéoprojeté : « Évolution du nombre d'agriculteurs »  
Doc. vidéoprojeté : « Agriculture raisonnée et agriculture biologique »  
Doc. vidéoprojeté : « Des espaces agricoles inégalement dynamiques »  
Doc. vidéoprojeté : « Les labels AOP et IGP »

- Le défi majeur de l'agriculture française est maintenir son premier rang européen (face à la concurrence de l'Allemagne ou de l'Espagne) et son cinquième rang mondial (face à la concurrence des États-Unis ou du Brésil). En plus des 414 000 exploitants agricoles, quatre millions de personnes travaillent dans la **filière agroalimentaire** (activités industrielles qui transforment des matières premières issues de l'agriculture et de l'élevage en produits alimentaires), dont une majeure partie se situe en zone rurale. Des grandes entreprises comme Danone, Bonduelle ou Charal font partie des plus puissantes du secteur en France.
- L'agriculture joue un rôle déterminant dans l'aménagement du territoire. Elle contribue à l'équilibre des milieux naturels en entretenant et en valorisant des paysages et en assurant le maintien du tissu social. L'**agriculture raisonnée** (agriculture limitant les intrants chimiques sans remettre en cause la rentabilité des exploitations) permet de concilier objectifs de productivité de l'agriculture moderne et contraintes d'une pratique respectueuse de l'environnement.
- La demande s'oriente de plus en plus vers des circuits courts et la recherche d'un modèle agricole plus qualitatif. De nouvelles pratiques, comme l'**agriculture biologique** (agriculture n'utilisant pas ou très peu d'intrants chimiques, respectueuse de l'environnement et du bien-être animal), recherchent l'attribution d'un label garantissant soit la qualité d'un produit soit l'origine géographique de sa production : appellation d'origine protégée (AOP), indication géographique protégée (IGP), appellation d'origine contrôlée (AOC).

### B. Développer une offre de services pour la population rurale

Doc. vidéoprojeté : « Les déserts médicaux en France »  
Doc. vidéoprojeté : « L'accès à un médecin généraliste/Le temps de trajet domicile-travail »  
Doc. vidéoprojeté : « Une manifestation pour sauver la gare de Saint-Sébastien en 2017 »  
Doc. vidéoprojeté : « Des territoires ruraux inégalement connectés aux réseaux numériques »  
Doc. vidéoprojeté : « Le Gers, un département qui équipe en fibre ses espaces ruraux »

- La présence des services du quotidien (commerces, école, cabinet médical, bureau postal...) est indispensable pour attirer et maintenir une population au sein des espaces ruraux. Leur accessibilité préoccupe les populations rurales inquiètes des fermetures ou des restructurations des services publics ou des services à la personne : c'est le cas des « **déserts médicaux** » (espace dans lequel les populations rencontrent des difficultés à accéder aux soins). Outre la perte d'emplois, ce déclin nourrit un sentiment d'abandon dans les espaces ruraux.
- Face à la très forte dépendance automobile, liée à la faiblesse de l'offre de transports publics, la question des mobilités en milieu rural est primordiale. La restructuration des réseaux (maintien de lignes d'autocars ou de lignes ferroviaires en zone rurale) et la création de **pôles d'échanges multimodaux** (lieu où sont mis en correspondance plusieurs modes de transports) ou d'aires de covoiturage sont vitaux pour désenclaver les campagnes.
- L'accès à l'équipement numérique est un enjeu essentiel pour accompagner le dynamisme économique des espaces ruraux. Le développement du **télétravail** (fait de travailler grâce au numérique sans être dans les murs de l'entreprise) est une réelle opportunité pour accueillir des habitants attirés par le cadre de vie et créer de nouveaux emplois. Les **zones blanches** (zones non couvertes par les réseaux de téléphonie mobile ou d'Internet haut débit) sont de moins en moins nombreuses, limitées aux espaces ruraux d'habitat dispersé.

### C. Ménager et protéger des milieux ruraux fortement menacés

Doc. vidéoprojeté : « L'artificialisation du sol »

Doc. vidéoprojeté : « La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), une commune périurbaine »

Doc. vidéoprojeté : « Une manifestation contre les normes environnementales à Saint-Omer »

Doc. vidéoprojeté : « Espaces ruraux et conflits d'aménagement »

- Les transformations massives des espaces ruraux ont introduit des déséquilibres importants dans le fonctionnement des **écosystèmes** (ensemble d'être qui vivent au sein d'un milieu spécifique et qui interagissent entre eux) ruraux. La **pression anthropique** (ensemble des actions humaines provoquant des modifications du milieu), en particulier l'**artificialisation** (transformation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers en espaces bâtis ou en infrastructures de transports) des sols sous l'effet de l'**étalement urbain** (augmentation de la superficie occupée par une métropole au détriment des espaces ruraux qui l'entourent) ou des aménagements touristiques, contribue à fragiliser ces territoires et menace la biodiversité.
- Les espaces ruraux français sont de plus en plus protégés afin de protéger les écosystèmes fragilisés par les activités humaines. Des normes environnementales sont imposées aux agriculteurs et aux éleveurs par l'Union européenne ou par les ministères de l'agriculture ou de la transition écologique afin de réduire leur impact sur l'environnement. Mais ces normes génèrent souvent de vives contestations chez les agriculteurs, qui considèrent qu'elles complexifient leur travail et qu'elles font baisser les rendements donc leurs revenus. Régulièrement, des manifestations sont organisées par les syndicats agricoles, comme la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles).
- L'appropriation des ressources d'un territoire rural peut donner lieu à des **conflits d'usages** (désaccord entre acteurs pour l'appropriation ou l'usage d'une ressource ou d'un territoire) entre acteurs qui convoitent une ressource ou un espace limité. Un des grands enjeux et l'affrontement entre activité économique et protection des milieux. En témoignent la multiplication des tensions dans les **zones à défendre** (dispositif d'occupation de l'espace pour entraver la réalisation d'un projet) comme le site d'enfouissement de déchets nucléaires de Bure dans la Meuse ou le tracé de la future autoroute A69 (Toulouse/Castres) dans le Tarn.

### III. Des espaces ruraux français aménagés par des acteurs variés

#### A. L'action fondamentale et croissante de l'Union européenne

Doc. vidéoprojeté : « L'action de l'Union européenne sur les espaces ruraux »

Doc. vidéoprojeté : « Une réalisation concrète : la Politique agricole commune (PAC) »

Doc. vidéoprojeté : « Programme d'initiative communautaire Leader 2014-2020 »

##### Point méthode : Analyser une affiche promotionnelle

- se demander qui en est à l'origine (un organisme public, une entreprise...), à qui cette affiche s'adresse et quel est son objectif ;
- mettre en évidence les arguments utilisés et montrer comment ils sont mis en valeur : choix des mots, des images, des couleurs, de la disposition...
- expliquer les arguments utilisés à partir des connaissances du cours mais aussi en portant un regard critique (bien repérer qui s'adresse à qui et pourquoi).

- Les espaces ruraux français bénéficient d'un important soutien de l'Union européenne dans le cadre de la **Politique agricole commune** (politique européenne ayant pour but de soutenir l'agriculture). Fondée en 1962, elle vise à nourrir les Européens en assurant un revenu correct aux agriculteurs. Si le premier défi a été atteint (on surproduit depuis les années 1980), le second reste encore à parfaire : 18% des agriculteurs français vivent sous le seuil de pauvreté en 2021.
- Second volet de la PAC, la politique de développement rural cherche à maintenir le dynamisme socio-économique des territoires ruraux. Elle finance de quatre grandes mesures : des aides à l'installation de jeunes agriculteurs ; des aides aux zones soumises à de fortes contraintes naturelles ; un soutien à l'agriculture biologique et des aides au plan de protection **Natura 2000** (ensemble des sites naturels, terrestres et marins, menacés et donc protégés au sein de l'UE).
- Le **Fonds européen agricole pour le développement rural** (instrument de financement de la PAC consacré au développement économique des territoires ruraux des États membres de l'Union européenne) finance les projets de développement en milieu rural avec le programme LEADER. Chaque État adapte les orientations européennes aux enjeux de son territoire selon le principe de **territorialisation** (approche des politiques publiques qui met l'accent sur les spécificités de chaque territoire). En France, ces programmes sont gérés par les régions.

#### B. L'État, un acteur essentiel de la politique rurale en France

Doc. vidéoprojeté : « Les aides en milieu rural : des dispositifs nationaux et européens »

Doc. vidéoprojeté : « Les pôles d'excellence rurale labellisés en 2006 »

Doc. vidéoprojeté : « La protection des milieux »

- L'État, par le biais du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire tente de réduire les inégalités territoriales par une politique d'aménagement du territoire fondée sur la **péréquation** (mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse entre les différentes collectivités territoriales). Mais avec la mondialisation, l'État investit surtout dans les zones les plus productives et réduit son aide aux territoires ruraux. Ce sont donc surtout les dispositifs de protection sociale qui contribuent le plus à corriger les inégalités territoriales.
- L'État met en place des dispositifs pour favoriser le développement rural. Il s'engage pour le désenclavement des zones rurales en créant des **zones de revitalisation rurale** (territoires ruraux en difficultés sociales, économiques et démographiques dans lesquels les entreprises qui s'implantent peuvent bénéficier d'avantages fiscaux). Pour soutenir les initiatives locales, il crée des **pôles d'excellence rurale** (labels attribués par l'État à un projet innovant créateurs d'emplois en milieux ruraux ; à ce titre, ils bénéficient d'un financement partiel de la part de l'État).
- L'État mène une politique de **patrimonialisation** (processus de reconnaissance et de mise en valeur d'édifices, d'espaces, d'objets ou de pratiques) et de protection des espaces ruraux. Les parcs naturels nationaux et régionaux permettent la conservation d'espaces naturels fragiles et le maintien de la biodiversité. Ces projets sont menés en lien avec les collectivités territoriales.

### C. Des initiatives rurales privées et publiques à l'échelle locale

Doc. vidéoprojeté : « Le chantier de l'entrepôt Amazon d'Augny, au Sud de Metz, inauguré... »  
Doc. vidéoprojeté : « Les associations : acteurs locaux du développement rural »  
Doc. vidéoprojeté : « La préservation de l'environnement »  
Doc. vidéoprojeté : « Un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) »

- À l'échelle locale, le développement des espaces ruraux français résulte d'initiatives menées par des acteurs privés. Les entrepreneurs trouvent souvent dans ces espaces des opportunités d'installation car l'espace y est moins cher et plus nettement plus abondant qu'en ville. Amazon a implanté un immense entrepôt de 182 000 m<sup>2</sup>. De plus, les associations, très nombreuses dans le milieu rural, participent à l'attractivité des communes en compensant le manque de services et en maintenant le lien social. Elles proposent des activités variées dans les domaines sportif, social et culturel mais aussi dans les domaines patrimoniaux et environnementaux.
- Les acteurs publics, comme les communes, les intercommunalités, les départements et les régions, rendent possibles les projets en favorisant les conditions de l'implantation des entreprises privées dans les espaces ruraux. Les élus locaux élaborent des stratégies de développement grâce aux **Schémas de cohérence territoriale** (outils de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale), qui se déclinent en **Plans locaux d'urbanisme intercommunal** (document d'urbanisme qui, à l'échelle de la communauté de communes, établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire). Ces acteurs publics contribuent à maintenir une offre de services en soutenant l'installation de commerces et le développement d'espaces multiservices.

### Conclusion

- Les espaces ruraux français connaissent des mutations profondes dans les domaines productifs et démographiques. Ils sont confrontés à des enjeux de nature économique, sociale et environnementale donc leur gestion est sous-tendue par les principes du développement durable. Cette gestion est le fait de l'Union européenne, de l'État mais aussi d'acteurs publics et privés locaux.
- **Les espaces ruraux français, historiquement à vocation agricole, sont aujourd'hui de plus en plus multifonctionnels du fait d'une atténuation de la limite villes/campagnes : il en résulte très souvent des conflits d'usage du fait de la pluralité des acteurs et de leurs enjeux.**
- Cependant, d'importantes inégalités persistent encore au sein de ces espaces ruraux, entre la métropole et les outre-mer mais aussi entre les acteurs économiques.